



Metz, le 7 mai 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Euro-Métropole de Metz affirme son identité et dévoile son nouveau logo !

L'Euro-Métropole de Metz franchit une nouvelle étape dans son affirmation territoriale avec l'adoption officielle de sa nouvelle dénomination : **Euro-Métropole de Metz**, conformément à l'arrêté préfectoral modifiant ses statuts.

Cette évolution s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle et d'un nouveau logo qui seront désormais déployés sur les supports et publications de la collectivité.

À travers cette nouvelle identité, l'Euro-Métropole de Metz affirme plus fortement son positionnement de grande métropole européenne, dynamique, innovante et tournée vers l'avenir.

Le déploiement du nouveau logo se fera progressivement, dans une logique de maîtrise des dépenses publiques :

- Tous les nouveaux documents et nouvelles publications intégreront désormais la nouvelle identité visuelle ;
- les documents existants seront actualisés uniquement lors de leur mise à jour ou de leur réédition ;
- aucun coût supplémentaire ne sera engagé dans le seul objectif de remplacer l'ancien logo ;
- la transition s'effectuera progressivement, au rythme habituel des renouvellements de supports, des réimpressions et des mises à jour.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication l'Euro-Métropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



MAISON DE LA MÉTROPOLE • 1 place du Parlement de Metz • CS 30353 • 57011 METZ CEDEX 1
HÔTEL DE VILLE • 1 place d'Armes - Jacques-François Blondel • BP 21025 • 57036 METZ CEDEX 1
eurometropolemetz.eu • metz.fr





Cette démarche vise à assurer une transition simple, cohérente et maîtrisée vers cette nouvelle identité visuelle, sans générer de dépenses spécifiques pour la collectivité.

Vous trouverez ci-joint :

- le nouveau logo de l’Euro-Métropole de Metz ;
- l’arrêté préfectoral officialisant la modification des statuts et la nouvelle dénomination de la collectivité.



CONTACT PRESSE | Direction de la communication l’Euro-Métropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | *Attachée de Presse*

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



MAISON DE LA MÉTROPOLE • 1 place du Parlement de Metz • CS 30353 • 57011 METZ CEDEX 1
HÔTEL DE VILLE • 1 place d’Armes - Jacques-François Blondel • BP 21025 • 57036 METZ CEDEX 1
eurometropolemetz.eu • metz.fr

